



VALEURS COMMUNES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **LES VALEURS COMMUNES** aux professionnels du Centre hospitalier de Saint-Calais :

Le respect des droits des patients est fondamental, notamment les droits relatifs à l'information, à l'écoute, au respect de l'intégrité et de la dignité de la personne, le droit au respect de la confidentialité des informations le concernant, au respect des libertés individuelles, le droit des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux, ainsi que le droit de toute personne malade dont l'état le requiert, d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement.

Une démarche de promotion de la bientraitance est nécessaire pour assurer le respect des droits des patients et lutter contre les phénomènes de maltraitance, en particulier celui de maltraitance ordinaire.

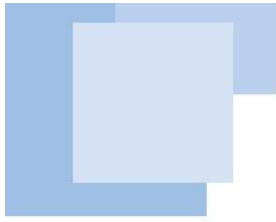
Chaque patient doit pouvoir, conformément aux moyens du CHSC, bénéficier des actes diagnostiques, thérapeutiques et d'éducation à la santé qui lui assureront le meilleur résultat en termes de santé, en l'état actuel de la science médicale, au meilleur coût pour un même résultat, au moindre risque iatrogène et pour sa plus grande satisfaction en termes de procédures, de résultats et de contacts humains.

La dimension éthique doit être prise en compte au quotidien par tous les professionnels.

Les activités du centre hospitalier de Saint-Calais doivent s'effectuer dans le respect des droits des personnels et dans les meilleures conditions de travail possibles pour tous les professionnels de l'établissement.

- **LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES** du projet du Centre hospitalier de Saint-Calais :

Le projet de l'établissement a pour objectif la prise en compte des besoins de la population définis dans les schémas de planification sanitaire et, le projet médical de territoire. Cependant la satisfaction des besoins présents ne doit pas empêcher les générations futures de satisfaire leurs propres besoins.



- Conforter et développer les missions de proximité de l'établissement en mettant en place des partenariats en cohérence avec les schémas de planification sanitaire, le projet médical de territoire et les orientations stratégiques
- Assurer la permanence de la représentation et de la coopération avec les usagers au sein de l'établissement.
- Intégrer les enjeux liés au développement durable dans les missions et activités de l'établissement en conciliant : une gestion économique fiable; l'intégration sociale, et le respect de l'écologie.
- Mettre en œuvre la politique qualité définie institutionnellement en assurant le suivi des Plans d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité et l'intégration de la démarche qualité sécurité dans les pratiques quotidiennes de chacun des professionnels..
- Mettre en place une politique de bientraitance par des actions de sensibilisation et de formation des professionnels.
- Mettre en œuvre une politique de respect des droits des patients
- Intégrer la réflexion et le questionnement éthiques dans les activités de l'ensemble des professionnels.
- Développer l'éducation thérapeutique dans la prise en charge des patients
- Rechercher en permanence l'amélioration de l'efficacité des organisations et les meilleures conditions de travail possibles pour tous les professionnels de l'établissement.

